

Vernouillet, le 18 novembre 2022

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

MAIRIE DE VERNOUILLET
Esplanade du 8 Mai 1945 – Maurice Legendre
28500 VERNOUILLET
Direction des Services Techniques Municipaux
Affaire suivie par : Mme Rakotomavo (Chargé de Projet)
M. Valiergue (Direction Services Techniques) :
benjamin.valiergue@vernouillet28.fr / 0679941520
M. Charpiot (Bureau d'études):
johann.charpiot@vernouillet28.fr / 0237628594

DREAL Centre-Val de Loire
SEEVAC
5, avenue de Buffon
CS 96407
45064 Orléans Cedex 2

Madame, Monsieur,

En application des articles L.122-1 et R. 122-7 du code de l'environnement, la commune de Vernouillet (28404), maître d'ouvrage du projet, souhaite consulter pour avis l'autorité environnementale (MRAe Centre Val de Loire), concernant le projet de création de la ZAC « Croix Giboreau ».

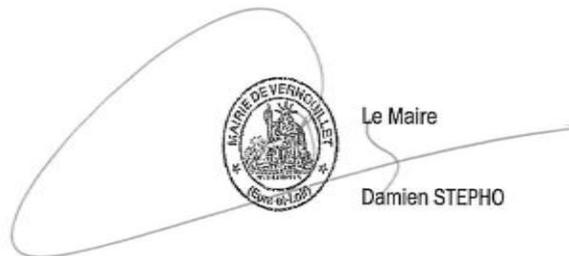
Les grands principes d'aménagement de cette ZAC ont été définis dans le cadre d'une étude d'urbanisme pré-opérationnelle et en articulation avec les autres projets en cours portés par la commune sur le plateau des Corvées (notamment le projet QPV Bâtes Tabellionne accompagné par l'ANRU et le projet de restructuration de la plaine des sports et des loisirs). Son périmètre couvre environ 16,9 ha dont 10,2 ha constructibles. Suite aux différentes études pré-opérationnelles de programmation urbaine, financières et environnementales menées, ainsi qu'à partir de la concertation réalisée, ce secteur comportera l'aménagement d'environ 260 logements, et d'environ 4,5 ha d'espaces dédiés à l'agriculture urbaine.

Selon les articles susvisés, votre avis devra être formulé dans un délai de deux mois suivant la date de réception de la présente demande, et être transmis à l'adresse suivante :

MAIRIE DE VERNOUILLET
Esplanade du 8 Mai 1945 – Maurice Legendre
28500 VERNOUILLET
stm@vernouillet28.fr

Le dossier complet est accessible à partir du lien suivant : <https://we.tl/t-BI7JJKTEfw>
(Le lien est valide 7 jours, n'hésitez pas à en redemander un sur johann.charpiot@vernouillet28.fr)

Je vous remercie par avance pour votre contribution à ce projet qui revêt une importance toute particulière pour la commune de Vernouillet et son territoire.



Le Maire
Damien STEPHO